

Avertissement légal

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis uniquement à titre d'information. Bien que le gouvernement du Manitoba ait veillé à ce que cette information soit préparée et compilée avec soin, vous êtes prié de vous renseigner vous-même ou de demander l'avis d'un professionnel avant d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait toucher vos intérêts personnels ou ceux de votre famille. Le gouvernement du Manitoba n'assume aucune responsabilité pour tout fait, erreur ou omission qui pourraient causer quelque préjudice ou dommage à vous-même ou à votre famille en vertu de la confiance accordée auxdits renseignements. Il est dans votre intérêt de faire preuve de diligence raisonnable au moment de décider de la validité desdits renseignements en ce qui concerne vos propres circonstances.

ÉDUCATION

La transition scolaire

Les transitions font partie de la vie de chacun. Les enfants passent d'un niveau à l'autre et d'un enseignant à un autre à l'école, et vont de l'école élémentaire à l'école présecondaire, puis à l'école secondaire. Le passage de l'enfance à l'adolescence, puis à l'âge adulte est marqué par une plus grande indépendance, une conscience de soi plus marquée et un cercle d'amis et de personnes de soutien élargi.

Mon enfant va fréquenter une nouvelle école – comment puis-je faciliter la transition?

Les élèves changent d'école pour bien des raisons. Ce genre de transition peut se produire quand les enfants passent de l'école élémentaire à l'école présecondaire, puis à l'école secondaire ou encore quand les familles s'installent dans une nouvelle communauté. Quand les élèves vont d'une école à une autre école, cela peut être stimulant pour eux et pour leurs parents. Ils peuvent avoir hâte de relever de nouveaux défis, de se trouver dans un nouveau milieu et de se faire de nouveaux amis. Cependant, cette période peut aussi être une période d'incertitude.

Lorsque votre enfant quitte une école pour aller dans une autre école, les deux établissements communiquent en général entre eux pour établir un plan de transition. Dans le cadre de ce plan visant à faciliter la transition, vous irez peut-être avec votre enfant rencontrer le directeur, les enseignants et l'orthopédagogue de la nouvelle école. Ceci vous aidera et aidera votre enfant à comprendre les changements qui vont se produire et la façon dont on soutiendra votre enfant dans ce nouveau milieu. Participez à ce processus et allez aux réunions. Veillez également à ce que votre enfant y participe autant que possible.



De manière générale, pour faciliter la transition à votre enfant, vous pouvez :

- **Écouter votre enfant parler de ses inquiétudes au sujet du changement** – les enfants réagissent différemment au changement. Certains se réjouissent à l'idée de faire de nouvelles expériences à l'école. D'autres sont anxieux. La façon dont ils réagissent dépend de divers facteurs, notamment leur âge, l'expérience qu'ils ont eue à l'école précédemment et la connaissance qu'ils ont de la nouvelle école. Si votre enfant a des préoccupations, donnez-lui l'occasion d'en discuter avec vous. Si vous faites une liste des questions et des inquiétudes de votre enfant, vous pourrez plus facilement trouver des réponses avec l'aide du personnel de l'école.
- **Renseignez-vous sur la nouvelle école** – Vous pouvez sans doute obtenir en ligne des renseignements permettant à votre enfant de se familiariser avec la vie de sa nouvelle école. Les sites Web des écoles sont différents, mais vous pouvez probablement trouver des détails sur les programmes parascolaires, les principales activités et les bulletins de nouvelles des classes qui décrivent les activités d'apprentissage. Si le site de l'école ne comporte pas de détails, l'école pourrait peut-être vous envoyer des renseignements par courrier. Comme nous l'avons déjà indiqué, il peut être utile de visiter l'école à l'avance afin de vous familiariser avec les locaux et l'équipe scolaire.
- **Demandez s'il existe des programmes pour les nouveaux élèves** – certaines écoles ont un programme de jumelage qui permet aux nouveaux élèves d'apprendre à connaître l'école et les autres élèves.
- **Parlez avec votre enfant de ses besoins particuliers**
– demandez-lui s'il voudrait que ses camarades de classe en soient informés précisément. Votre enfant peut vouloir partager l'information lui-même avec la classe ou préférer que vous, ou l'enseignant, lanciez la discussion. Les renseignements qui sont communiqués aux autres élèves peuvent les sensibiliser davantage. Par exemple, si un enfant est aveugle, il peut être utile que ses camarades lui disent quand ils s'en vont, après une conversation, et qu'ils gardent les passages dégagés. La décision de partager ou non des renseignements sur lui-même relève de l'enfant.
- **Gardez les autres aspects de la vie de votre enfant constants autant que possible** – Trouvez des activités ou des habitudes qui peuvent rester les mêmes dans la vie de votre enfant. Il peut s'agir de visites à la bibliothèque tous les lundis, de promenades au parc le jeudi, de soirées en famille au cinéma le vendredi ou de visites à un membre de la famille le dimanche.
- **Encouragez votre enfant à rester en contact avec ses amis de son ancienne école et de son ancien quartier** – Il y a toutes sortes de façon de rester en contact de nos jours : on peut rendre visite aux gens pendant une fin de semaine, envoyer des messages-textes, écrire des lettres, téléphoner, envoyer des messages par courriel ou des messages vidéos. En donnant à votre enfant les moyens de communiquer avec des amis de son ancienne école, vous faciliterez la transition.



Que puis-je faire pour aider la transition de mon enfant entre l'école secondaire et la vie d'adulte?

À mesure que les élèves passent d'une classe à l'autre, on met de plus en plus l'accent sur l'indépendance et la préparation à la vie après l'école.

Vous pouvez aider votre enfant en l'aidant à acquérir :

- des compétences de prise de décision;
- des compétences de résolution de problèmes;
- une bonne estime personnelle;
- des compétences sociales;
- du ressort.

Au début de l'école secondaire, les élèves doivent commencer à penser aux choix qui les attendent lorsqu'ils quitteront l'école



La planification de la transition a pour objet de permettre d'éclaircir les intérêts et les besoins d'un élève et d'établir un plan de soutien pour la période qui suivra l'obtention du diplôme.

Comment se passe le processus de transition?

La planification de la transition doit commencer au cours de l'année où l'élève commence l'école secondaire. Le processus se termine au mois de juin de l'année où l'élève a 21 ans, ou lorsque l'élève obtient son diplôme. Pendant ce temps, l'élève, son réseau de soutien, les éducateurs et d'autres personnes collaborent pour offrir à l'élève une transition coordonnée de l'école à la vie dans la communauté.

La planification de la transition a pour but d'aider les élèves et leurs familles à :

- penser à leurs objectifs et à leurs besoins pour la période qui suit les études;
- se familiariser avec les services pour adultes auxquels ils pourraient faire appel;
- commencer à établir des liens avec les programmes appropriés pour adultes, dont les responsables peuvent aussi participer à la planification;
- établir des plans éducatifs qui les aideront à atteindre leurs buts après l'école.

Un protocole de transition a été créé pour déterminer qui est responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des plans de transition pour les élèves ayant des besoins d'apprentissage exceptionnels lorsqu'ils doivent bénéficier de soutien gouvernemental pour s'intégrer à la communauté. Ce protocole indique les tâches qui relèvent des partenaires qui participent au processus de planification, ainsi que le calendrier correspondant. Les partenaires seront les suivants :

- l'élève,
 - les parents de l'élève,
- et peuvent inclure :
- le personnel de l'école,
 - des travailleurs des services aux adultes,
 - le personnel d'une agence communautaire.

Un protocole est une entente entre deux (ou plus) ministères, agences ou organismes responsables, qui décrit la manière dont ceux-ci vont collaborer en vue d'un but commun. Le protocole indique qui est responsable – seul ou conjointement – de certaines tâches et le calendrier correspondant à ces tâches.



Pour plus de renseignements

- **Lignes directrices sur l'entrée à l'école des jeunes enfants ayant des besoins spéciaux (2000)** est affiché sur le site Web d'Enfants en santé Manitoba :
<http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/index.fr.html>
- **Un travail collectif : Guide à l'intention des parents d'élèves ayant des besoins spéciaux** est affiché sur le site Web d'Éducation Manitoba :
<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/parents/besoin/index.html>
- **Vers la vie d'adulte : Protocole de transition de l'école à la communauté pour les élèves avec des besoins spéciaux (2008)** est affiché sur le site Web d'Enfants en santé Manitoba :
<http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/index.fr.html>